

## Traité sociologique de criminalité financière



Les crimes financiers sont commis avec une facilité si déconcertante que l'on finirait par penser que les prédateurs de ce domaine peuvent s'adonner à leurs déviances en toute normalité.

Ce serait oublier non seulement le coût économique et social subi par la collectivité mais aussi l'atteinte portée au bien-être général.

Ce traité sociologique de la criminalité financière soulève deux questions essentielles :

Comment des agents individuels et institutionnels parviennent-ils à capturer le droit pour commettre des crimes financiers ?

Comment des acteurs institutionnels passent-ils d'un statut de normalisateurs, prescripteurs de normes, d'agents en charge de la lutte contre la criminalité financière à celui de déviants puis de criminels financiers ?

Grâce à de nombreux témoignages et enquêtes approfondies, cet ouvrage s'adresse à la vigilance citoyenne en décodant toutes les arcanes des crimes financiers et les conséquences qu'ils font subir à la collectivité en la privant des ressources nécessaires à son développement.



**Frédéric Compin**, docteur en droit - EHESS, en sciences de gestion - CNAM et en sociologie - Université d'Évry val d'Essonne, agrégé d'économie et gestion, ancien élève de l'École Nationale des Impôts, est professeur en classe préparatoire au diplôme de comptabilité et gestion (DCG) au Lycée Robert Doisneau de Corbeil-Essonnes.

Collection « Logiques Sociales »  
dirigée par Bruno Péquignot

ISBN : 978-2-343-02800-2  
25,50 €



L'Harmattan  
LOGIQUES SOCIALES

Frédéric Compin

Traité sociologique de criminalité financière

Frédéric Compin

# Traité sociologique de criminalité financière

